

### PRÉFET DE LA RÉGION RÉUNION

Saint-Denis, le 1er mars 2018

### **DÉCISION N° 2018/03/01 DIR 110**

portant subdélégation de signature à certains agents placés sous l'autorité du Directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Réunion (DEAL)

**VU** le décret n° 2016-254 du 3 mars 2016 relatif aux attributions du ministre de logement et de l'habitat durable ;

**VU** le décret n° 2016-243 du 3 mars 2016 relatif aux attributions du ministre de l'environnement de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales ;

**VU** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements modifié ;

**VU** le décret n° 2009-360 du 31 mars 2009 relatif aux emplois de direction de l'administration territoriale de l'État ;

**VU** le décret n°2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon ;

**VU** l'arrêté n° 2016-1374 du 16 juillet 2016 portant organisation de la direction de l'environnement de l'aménagement et du logement de la Réunion (DEAL) ;

**VU** l'arrêté interministériel du 29 décembre 2016 portant déconcentration des actes relatifs à la situation individuelle des agents publics exerçant leurs fonctions dans les services déconcentrés des administrations civiles de l'État au sens de l'article 15 du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

**VU** l'arrêté ministériel du 16 août 2016 portant nomination de Monsieur Jean-Michel MAURIN, directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de La Réunion ;

**VU** le décret du 29 juin 2017 portant nomination de Monsieur Amaury de SAINT-QUENTIN, préfet de la région Réunion, préfet de La Réunion ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 1472 du 10 juillet 2017 portant délégation de signature à Monsieur Jean-Michel MAURIN, directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de La Réunion ;

<u>Article 1</u>: Subdélégation est donnée aux agents de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Réunion dont les noms sont mentionnés aux articles 2 et 3, à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions, actes et documents dans les domaines d'activités énumérés ci-après :

<u>code</u>	<u>Nature de la délégation</u>		
AG	ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
AGI	I – ACTES INDIVIDUELS LIES A LA GESTION  DES PERSONNELS  • Décret n° 2013-1041 du 20/11/2013  • Arrêté du 29/12/2016		
AGla	a) – gestion administrative ou financière	Corps concernés	
AGIa-1	Compte-rendu entretien professionnel et de formation	Tous	
AGIa-2	Exercice des fonctions à temps partiel	Tous	
AGIa-3	Retour dans l'exercice des fonctions à plein temps	Tous	
AGIa-4	Autorisations d'absence (formation continue ou PEC)	Tous	-
AGIa-5	Gestion des jours de réduction du temps de travail	Tous	
AGla-6	Congé de maternité	Tous	
AGIa-7	Congés annuels	Tous	
AGIa-8	Congé de paternité et d'accueil de l'enfant	Tous	
AGIa-9	Congé d'adoption	Tous	
AGIa-10	Congé de solidarité familiale	Tous	
AGIa-11	Congé de présence parentale	Tous	
AGIa-12	Congé de formation syndicale	Tous	
AGla-13	Congé pour siéger en qualité de représentant d'une association ou d'une mutuelle, dans une instance instituée auprès d'une autorité de l'État ou d'une collectivité territoriale	Tous	
AGIa-14	Congé bonifié	MTES/MCT	
AGIa-15	Congé de formation professionnelle	Tous	
AGIa-16	Congé de validation des acquis de l'expérience	Tous	
AGla-17	Congé de bilan de compétences	Tous	
AGIa-18	Congé de formation en matière d'hygiène et de sécurité pour les représentants du personnel siégeant au sein des CHSCT	Tous	
AGIa-19	Congé pour participer aux activités des associations de jeunesse et d'éducation populaire, des fédérations et associations sportives ou de plein air légalement constituées destinées à favoriser la préparation, la formation ou le perfectionnement des cadres	Tous	
AGIa-20	Affectation à un poste de travail qui n'entraîne ni changement de résidence, ni modification de la situation des agents notamment au regard des fonctions de la loi n°2004-809 du 13 août 2004 et par les articles 7 et 8 de la loi n°2009-129 du 26 octobre 2009	Tous	
AGIa-21	Mise à disposition de plein droit et détachement sans limitation de durée prévus respectivement par les articles 105 et 109 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 et par les articles 7 et 8 de la loi n° 2009-129 du 26 octobre 2009	Tous	
AGIa-22	Accomplissement de service national	Tous	

code	Nature de la délégation		
AGIa-23	Activités dans la réserve opérationnelle	Tous	
AGIa-24	Activités dans la réserve sanitaire	Tous	
AGIa-25	Activités dans la réserve civile de la police nationale	Tous	
AGIa-26	Congé pour l'accomplissement de périodes de service militaire, d'instruction militaire ou d'activité dans la réserve opérationnelle, de périodes d'activité dans la réserve de sécurité civile, la réserve sanitaire ou la réserve civile de la police nationale	Tous	
AGIa-27	Instruction de la procédure et la prise des sanctions disciplinaires de l'avertissement et du blâme	Tous	
AGIa-28	Suspension de fonctions en cas de faute grave et le maintien de la suspension en cas de poursuites pénales	MTES/MCT	
AGIa-29	Exercice d'une activité accessoire dans le cadre d'un cumul d'activités prévu par les dispositions du chapitre I du décret n° 2007-658 du 2 mai 2007 modifié <b>(7)</b>	Tous	
AGIa-30	Ouverture, fermeture et gestion du compte épargne temps	Tous	
AGIa-31	Utilisation des congés accumulés sur un compte épargne-temps	Tous	
AGIa-32	Gestion du droit individuel à la formation	Tous	
AGIa-33	Gestion du droit individuel aux périodes de professionnalisation	MTES/MCT	
AGIa-34	Décision relative au congé maladie ordinaire	Tous	
AGIa-35	Décision relative au congé longue maladie	Tous	
AGIa-36	Décision relative au congé longue durée	Tous	
AGIa-37	Décision relative à la reconnaissance de l'imputabilité au service des accidents de service et maladie professionnelle	Tous sauf directeur et IPCSR	
AGIa-38	Reprise à temps partiel thérapeutique sauf lorsque l'avis médical supérieur est requis	Tous	
AGIa-39	Reprise de fonctions relative au congé de maladie ordinaire	Tous	
AGIa-40	Reprise de fonctions relative au congé de longue durée	Tous	
AGIa-41	Autorisation de l'exercice des fonctions de télétravail	Tous	
AGIa-42	Ordres de mission hors département	Tous	
AGIa-43	Ordres de mission territoire Réunion	Tous	
AGIa-44	Autorisation exceptionnelle d'utilisation des véhicules pour les déplacements domicile/travail pour les nécessités de service y compris astreintes	Tous	
AGIa-45	Nomination en qualité de titulaire	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT	
AGla-46	Décisions liées aux opérations de recrutement	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT	

<u>code</u>	<u>Nature de la délégation</u>	
AGIa-47	Recrutement de travailleurs handicapés en application du décret du 25 août 1995 pour le corps des adjoints administratifs des administrations de l'Etat	Uniquement pour les adjt admin
AGIa-48	Affectation en position d'activité	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT
AGIa-49	Accueil en détachement et intégration après détachement autres que les décisions nécessitant un arrêté interministériel ou l'accord d'un ou de plusieurs ministres	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT
AGIa-50	Intégration directe	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT
AGIa-51	Détachement	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT
AGIa-52	Mise en disponibilité d'office	Tous
AGIa-53	Mise en disponibilité de droit	Tous
AGIa-54	Mise en disponibilité pour études et recherche présentant un intérêt général,	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT
AGIa-55	Mise en disponibilité pour convenances personnelles	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT
AGIa-56	Mise en disponibilité pour créer ou reprendre une entreprise	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT
AGIa-57	Mise en position de congé parental	Tous
AGIa-58	Réintégration après congé parental	Tous
AGIa-59	Réintégration après détachement	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT
AGIa-60	Réintégration après disponibilité (tous types)	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT
AGIa-61	Répartition des réductions d'ancienneté pour l'avancement d'échelon	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT
AGIa-62	Application de majoration d'ancienneté pour l'avancement d'échelon	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT
AGIa-63	Avancement d'échelon	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT
AGIa-64	Nomination au grade supérieur après inscription au tableau d'avancement	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT
AGIa-65	Mutation qui entraîne un changement de résidence	Uniquement adjt admin du MTES/MCT
AGIa-66	Mutation qui modifie la situation de l'agent	Uniquement adjt admin du MTES/MCT
AGIa-67	Instruction de la procédure et prise de sanction disciplinaire de deuxième niveau : radiation du tableau d'avancement, abaissement d'échelon, exclusion temporaire de fonctions pour une durée maximale de quinze jours, déplacement d'office	Uniquement Adjt admin MTES/MCT

	Nature de la délévation		<u>-</u>
<u>code</u>	Nature de la délégation		
AGIa-68	Instruction de la procédure et prise de sanction disciplinaire de troisième niveau : rétrogradation, exclusion temporaire de fonctions pour une durée de trois mois à deux ans	Uniquement Adjt admin MTES/MCT	
AGIa-69	Instruction de la procédure et prise de sanction disciplinaire de quatrième niveau : mise à la retraite d'office et révocation	Uniquement Adjt admin MTES/MCT	
AGIa-70	Admission à la retraite	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT	
AGIa-71	Acceptation de la démission	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT	
AGIa-72	Refus de démission	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT	
AGIa-73	Licenciement pour insuffisance professionnelle	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT	
AGIa-74	Licenciement pour inaptitude physique	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT	
AGIa-75	Radiation des cadres pour abandon de poste	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT	
AGIa-76	Radiation des cadres pour perte de qualité de fonctionnaire	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT	
AGIa-77	Reclassement pour inaptitude à l'exercice des fonctions	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT	
AGla-78	Maintien en activité au-delà de la limite d'âge	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT	
	Actes relatifs aux stagiaires adjoints administratifs		
AGIa-79	L'instruction de la procédure et la prise des sanctions disciplinaires de l'exclusion temporaire de fonctions pour une durée maximale de deux mois, du déplacement d'office et de l'exclusion définitive du service	Uniquement pour les stagiaires adjt admin MTES/MCT	
AGIa-80	Nomination en qualité de stagiaire	Uniquement pour les stagiaires adjt admin MTES/MCT	
AGIa-81	Report, prorogation et prolongation de stage	Uniquement pour les stagiaires adjt admin MTES/MCT	
AGIa-82	Titularisation	Uniquement pour les stagiaires adjt admin MTES/MCT	
AGla-83	Refus de titularisation	Uniquement pour les stagiaires adjt admin MTES/MCT	
AGIa-84	Détachement pour nécessité de service	Uniquement pour les stagiaires adjt admin MTES/MCT	
AGIa-85	Décision de réintégration après détachement pour nécessité de service	Uniquement pour les stagiaires adjt admin MTES/MCT	

<u>code</u>	Nature de la délégation	
AGIa-86	Congé sans traitement pour accomplissement du service national	Uniquement pour les stagiaires adjt admin MTES/MCT
AGIa-87	Congé avec traitement pour accomplissement d'une période d'instruction militaire obligatoire	Uniquement pour les stagiaires adjt admin MTES/MCT
AGIa-88	Congé sans traitement d'accompagnement d'une personne en fin de vie	Uniquement pour les stagiaires adjt admin MTES/MCT
AGIa-89	Congé sans traitement pour suivre un cycle préparatoire à un concours donnant accès à un emploi public de l'État, des collectivités publiques et de leurs établissements publics, à un emploi militaire, de fonctionnaire des assemblées parlementaires ou de magistrat de l'ordre judiciaire ou à un emploi de la fonction publique internationale, soit à une période probatoire ou une période de scolarité préalable à une nomination dans l'un de ces emplois	Uniquement pour les stagiaires adjt admin MTES/MCT
AGIa-90	Mise en congé sans traitement à l'expiration d'un congé pour raison de santé	Uniquement pour les stagiaires adjt admin MTES/MCT
AGIa-91	Mise en congé sans traitement pour donner des soins au conjoint ou au partenaire avec lequel le stagiaire est lié par un pacte civil de solidarité, à un enfant ou à un ascendant à la suite d'un accident ou d'une maladie grave	Uniquement pour les stagiaires adjt admin MTES/MCT
AGIa-92	Mise en congé sans traitement pour élever un enfant âgé de moins de huit ans	Uniquement pour les stagiaires adjt admin MTES/MCT
AGIa-93	Mise en congé sans traitement pour donner des soins à un enfant à charge, au conjoint ou au partenaire avec lequel le stagiaire est lié par un pacte civil de solidarité ou un ascendant atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne	Uniquement pour les stagiaires adjt admin MTES/MCT
AGIa-94	Mise en congé sans traitement pour suivre le conjoint ou le partenaire avec lequel le stagiaire est lié par un pacte civil de solidarité astreint d'établir sa résidence habituelle à raison professionnelle en un lieu éloigné du lieu où le fonctionnaire stagiaire exerce ses fonctions	Uniquement pour les stagiaires adjt admin MTES/MCT
AGIa-95	Réintégration après congés pour raisons de santé et congés autres que pour raison de santé (titres V et IV du décret du 7 octobre 1994)	Uniquement pour les stagiaires adjt admin MTES/MCT
AGIa-96	Établissement et signature des cartes d'identité de fonctionnaires et des cartes professionnelles - sauf celles concernant les emplois de direction des administrations territoriales de l'État et, pour les agents affectés en DDI, celles qui permettent d'exercer des contrôles à l'extérieur du département	Tous

<u>code</u>	Nature de la délégation	
AGI-b	b) - <u>Actes collectifs</u>	
AGIb-1	Arrêté de composition des organismes consultatifs (CAP, CT, CHSCT, CLAS, CCOPA)	
AGIb-2	Procès-verbaux des réunions des organismes consultatifs	
AGIb-3	Décision relative aux élections professionnelles	
AGIb-4	Documents relatifs à la rémunération des agents	
AGII	II - CONVENTIONS	
AGII-1	Services État (ex : DMSOI) ou établissements publics de l'État	
AGII-2	Collectivités territoriales ou leurs établissements publics en matière de formation	
AGII-3	Convention pour l'accueil ou la mise à disposition de stagiaire (formation, recherche)	
AGIII	III -RESPONSABILITÉ CIVILE	
	Tous actes relatifs à la détermination ou la reconnaissance de la responsabilité civile ou administrative de l'État	

В	GESTION DU DOMAINE PUBLIC DE L'ÉTAT	
B1	Gestion et conservation du domaine public de l'État	
B2	Remise à France-Domaines des biens devenus inutiles au service.	
В3	Délivrance des arrêtés d'alignement en bordure du domaine public de l'État.	
B4	Délivrance des permissions de voirie n'entraînant pas d'occupation privative du domaine de l'État	
<b>B</b> 5	Approbation d'opérations domaniales	
B6	Actes d'administration du domaine public	
B7	Autorisation d'occupation temporaire	
B8	Autorisation de prises d'eau et d'établissements temporaires sur le domaine public fluvial	
С	ROUTES ET TRANSPORTS ROUTIERS	
CI	I- EXPLOITATION DE LA ROUTE	
<u> </u>		
Cla	Avis du préfet relatif à la réglementation temporaire de la circulation, sur routes à grande circulation, au droit des chantiers y compris déviations et sur les itinéraires faisant l'objet de déviations	
	Avis du préfet relatif à la réglementation temporaire de la circulation, sur routes à grande circulation, au droit des chantiers y compris déviations et sur les itinéraires faisant	
Cl a	Avis du préfet relatif à la réglementation temporaire de la circulation, sur routes à grande circulation, au droit des chantiers y compris déviations et sur les itinéraires faisant l'objet de déviations  Avis du préfet relatif à la réglementation permanente de la circulation sur routes	
Cl a	Avis du préfet relatif à la réglementation temporaire de la circulation, sur routes à grande circulation, au droit des chantiers y compris déviations et sur les itinéraires faisant l'objet de déviations  Avis du préfet relatif à la réglementation permanente de la circulation sur routes classées à grande circulation	
CI a	Avis du préfet relatif à la réglementation temporaire de la circulation, sur routes à grande circulation, au droit des chantiers y compris déviations et sur les itinéraires faisant l'objet de déviations  Avis du préfet relatif à la réglementation permanente de la circulation sur routes classées à grande circulation	

<ul> <li>À l'effet de signer tous actes relatifs aux matières suivantes relatives aux transports routiers :         <ul> <li>compétences relatives à l'exercice et au contrôle des professions de transporteurs publics routiers de personnes</li> <li>compétences relatives à l'exercice et au contrôle des professions de transporteurs publics routiers de marchandises</li> <li>compétences relatives à l'exercice et au contrôle des professions de commissionnaires de transport</li> </ul> </li> </ul>	
III – <u>ÉDUCATION ROUTIERE</u> À l'effet de signer tous actes relatifs à l'éducation routière en matière de :	
Instruction, délivrance, renouvellement et suivi des agréments d'exploiter, à titre onéreux, les établissements d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière	
Instruction, délivrance, renouvellement et suivi des agréments d'exploiter, à titre onéreux, les établissements d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière	
Instruction, délivrance, renouvellement et suivi des agréments des associations qui s'appuient sur la formation à la conduite et à la sécurité routière pour faciliter l'insertion ou la réinsertion sociale ou professionnelle	
Instruction, délivrance, renouvellement et suivi des agréments d'exploiter, à titre onéreux, les établissements assurant la formation au brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière (BEPECASER) et au brevet d'aptitude à la formation des moniteurs (BAFM)	
Instruction, délivrance, renouvellement et suivi des agréments d'exploiter, à titre onéreux, les établissements assurant la formation à la capacité de gestion pour exploiter, à titre onéreux, un établissement d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière	
Instruction, délivrance, renouvellement et suivi des autorisations d'enseigner, à titre onéreux, la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière	
L'organisation de la présidence du jury des épreuves du (BEPECASER) et l'organisation des épreuves écrites du BAFM	
	suivantes relatives aux transports routiers:  compétences relatives à l'exercice et au contrôle des professions de transporteurs publics routiers de personnes  compétences relatives à l'exercice et au contrôle des professions de transporteurs publics routiers de marchandises  compétences relatives à l'exercice et au contrôle des professions de commissionnaires de transport  III – ÉDUCATION ROUTIERE  À l'effet de signer tous actes relatifs à l'éducation routière en matière de :  Instruction, délivrance, renouvellement et suivi des agréments d'exploiter, à titre onéreux, les établissements d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière  Instruction, délivrance, renouvellement et suivi des agréments d'exploiter, à titre onéreux, les établissements d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière  Instruction, délivrance, renouvellement et suivi des agréments des associations qui s'appuient sur la formation à la conduite et à la sécurité routière pour faciliter l'insertion ou la réinsertion sociale ou professionnelle  Instruction, délivrance, renouvellement et suivi des agréments d'exploiter, à titre onéreux, les établissements assurant la formation au brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière  (BEPECASER) et au brevet d'aptitude à la formation des moniteurs (BAFM)  Instruction, délivrance, renouvellement et suivi des agréments d'exploiter, à titre onéreux, les établissements assurant la formation à la capacité de gestion pour exploiter, à titre onéreux, us établissements assurant la formation à la capacité de gestion pour exploiter, à titre onéreux, un établissement d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière  Instruction, délivrance, renouvellement et suivi des autorisations d'enseigner, à titre onéreux, la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière

CIII h	L'instruction et la validation des conventions, concours entre l'État et les établissements d'enseignement de la conduite dans le cadre du dispositif « permis à 1 € par jour »	
D	CONSTRUCTION / HABITAT	
D1	Les correspondances adressées aux collectivités ou aux opérateurs du logement social en matière d'actes d'instruction dans le domaine du logement	
D 2	Les arrêtés attributifs de subvention en matière de logement social dont le montant est inférieur ou égal à 300 000 €	
D3	Les correspondances relatives à la vente ou la location de logements en accession sociale par le bénéficiaire de la subvention LBU	
D4	Les correspondances adressées aux opérateurs du logement social portant sur l'instruction des demandes de subvention	
D5	Les notifications d'arrêtés d'attribution de subvention au logement social	
D6	Correspondances RHI/FRAFU	
D6.1	<ol> <li>Les correspondances adressées aux collectivités ou aux opérateurs portant sur l'instruction des dossiers de subvention RHI</li> </ol>	
D6.2	<ol> <li>Les correspondances adressées aux collectivités ou aux opérateurs portant sur l'instruction des dossiers de subvention FRAFU</li> </ol>	
D7	Les notifications d'arrêtés de subventions RHI et FRAFU	
D8	Attestations RHI/FRAFU	
D8.1	<ol> <li>Les attestations pour paiement des subventions RHI,</li> </ol>	
D8.2	Les attestations pour paiement des subventions FRAFU	
D9	Les correspondances adressées aux collectivités ou aux opérateurs du logement social portant sur l'instruction des documents et procédures relevant de la politique de l'habitat	
D10	Les correspondances adressées aux opérateurs du logement social portant sur les demandes de paiement des subventions	
D11	Les certificats pour paiement des subventions d'aide à la pierre	
D12	Les demandes de paiement adressées à la plate-forme interministérielle CHORUS	

D13	Accessibilité handicapés :	
D13 a	Dérogations aux dispositions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées dans les bâtiments d'habitation collectifs neufs	CCH ART. R 111.18.3
D13 b	dérogations aux dispositions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées dans les maisons individuelles neuves.et installations ouvertes au public	CCH ART. R 111.18.7
D13 c	dérogation aux dispositions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées aux ERP	
D13 d	dérogations aux dispositions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées relatives dans les lieux de travail neufs et existants	CCH ART. R111.19.3
D13 e	présidence de la sous-commission départementale d'accessibilité	C.T. ART. R 4214-27
D14	Tous actes d'instruction liés au contrôle de la réglementation sur la construction	
Е	URBANISME	
E1	Notification des majorations et prolongation des délais d'instruction – Permis de construire	
E2	Notification de la liste des pièces manquantes	
E3	Infractions aux règles d'urbanisme actes du préfet en matière d'infraction	ART. L 480.1, L 480.2, L480.5 ART. L 480.6, L 480.8 ART. L 480.9, R 480.4 C. URBANISME
F	<b>ENVIRONNEMENT, EAU &amp; NATURE</b>	
F1	Police de l'eau  Déclaration:  * Instruction:  - demandes de régularisation ou d'observation sur prescriptions particulières,  - décision de clôture pour dossiers non soumis à la procédure de déclaration.  *Délivrance:  - proposition de décisions de rejet tacite, d'arrêtés de prescriptions particulières, de non opposition à déclaration,  - décisions explicites de non opposition à déclaration.	

#### Police de la nature,

# Préservation des espaces :

- autorisations relatives à la gestion des espaces naturels protégés, à l'exception des décisions relatives à la création d'espaces protégés.

# Préservation des espèces :

- \*dérogations aux interdictions relatives à la préservation des espèces animales et végétales protégées :
- capture temporaire ou définitive à des fins scientifiques d'animaux d'espèces dont la capture est interdite en application des articles L.411-1 et 2 du code de l'environnement.
- transport en vue de réintroduction dans le milieu naturel d'animaux dont le transport est interdit en application des articles précités,
- naturalisation d'animaux, exposition d'animaux naturalisés,
- coupes, mutilation, arrachage, cueillette ou enlèvement à des fins scientifiques de végétaux,
- ramassage, récolte, utilisation, cession à titre gratuit ou onéreux de végétaux d'espèces sauvages,

\*décisions et autorisations relatives au commerce et au transport d'espèces de la faune ou de la flore sauvage

- la détention et l'utilisation et l'utilisation d'écaille de tortues marines des espèces Eretmochelys imbricata et chelonia mydas, par des fabricants ou restaurateurs d'objets qui en sont composés,
- la détention et l'utilisation d'ivoire d'éléphant, par des fabricants ou restaurateurs d'objets qui en sont composés.
- la mise en œuvre des dispositions du règlement (CE) n° 338/97 sus-visé et des réglements de la Commission,
- le transport de spécimens d'espèces animales qui sont simultanément inscrites dans les annexes du règlement (CE) n° 338/97 sus-visé et protégés au niveau national par les arrêtés pris pour l'application des articles L.411-1 et L.411-2 du code de l'environnement.

F2

F3	Police de la chasse - les actes concernant l'agrément des piégeurs des populations animales et les déclarations de piégeage; - les autorisations de détention, de transport et d'utilisation de rapaces pour la chasse au vol (arrêté ministériel du 10 août 2014); - les autorisations de naturalisation, de transport, d'exposition d'espèces de faune sauvage du patrimoine national (articles R 411-6, R 411-10 à R411-14 du code de l'environnement); - l'autorisation de destruction avec utilisation des oiseaux de chasse au vol (article R 427-5 du code de l'environnement); - tous les actes permettant l'introduction dans le milieu naturel de grand gibier et le prélèvement d'espèces dont la chasse est autorisée (article L 424-11 du code de l'environnement); - tous les actes concernant l'autorisation d'ouverture d'un élevage de gibier et le certificat de capacité des élevages (articles R 413-24 à 39 du code de l'environnement); - les actes relatifs au remplacement des bracelets de chasse dans le cadre du plan de chasse (articles L 425-6 à 13et R 425-1 à 20 du code de l'environnement); - les autorisations d'entraînement de chiens, de concours et d'épreuves de chiens de chasse (arrêté ministériel du 21 janvier 2005); - tous les actes concernant les déclarations d'établissements professionnels de chasse à caractère commercial (articles R424-13-1 à 4 du même code).	
F4	Police de la pêche - autorisation de pêche électrique	
F5	Tous courriers n'engageant pas l'Administration	
G	MARCHES / CONTRATS / CONVENTIONS / DEMANDES D'ACHAT	
GIA	Les actes par carte d'achat  Les cartes d'achats ainsi que la constatation de service fait avec un plafond mensuel (seuils voir annexe 1)	
GI B	Les actes relatifs à la commande publique Tous les actes relatifs aux demandes d'achat, conventions, marchés publics, accords-cadres de travaux, de fournitures et de services, lorsque le montant est inférieur aux seuils européens mentionnés à l'article 42 de l'ordonnance n° 2015- 899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics (seuils voir annexe 1)	- Marchés de travaux jusqu'à 5 225 000 € HT - Marchés de fournitures et de services jusqu'à 135 000 € HT

GI C	Toutes subventions aux associations, aux personnes physiques et morales autres que les collectivités territoriales et leurs groupements (seuils voir annexe 1)	
GI D	Les services faits (seuils voir annexe 1)	
GII	Tous les actes relatifs à l'ordonnancement des dépenses et des recettes	
н	CONTENTIEUX (hors contentieux spécifiques à l'exercice des polices citées par ailleurs)	
н	I – <u>GRANDE VOIRIE</u>	
HI a	Les mises en demeure et/ou tous actes de poursuite, d'instruction en requête en défense ou en expertise devant le Tribunal Administratif compétent	
НI b	Tous actes relatifs à l'exécution des décisions de justice rendues en matière de grande voirie	
HII	II - <u>EXPROPRIATION</u>	
HII a	Tous actes d'instruction, ou d'exécution des décisions rendues en matière d'expropriation par la cour d'appel de Saint-Denis ou les juridictions, relevant de son ressort	
HII b	Les conventions transactionnelles en matière d'expropriation	
i	INSTRUCTION DES PROJETS ENERGIE	
la	Tous les actes relatifs aux déclarations et approbations simplifiées des projets d'exécution d'ouvrages des réseaux publics de distribution d'électricité	Art. 3 et 4 du décret n° 2011- 1697 du 1er décembre 2011 relatif aux ouvrages des réseaux publics d'électricité et des autres réseaux d'électricité
Ιb	Tous les actes relatifs à l'instruction des demandes de DUP sur les projets de lignes électriques du réseau HTB	Art. L. 323-4 du code de l'Énergie
lc	Tous les actes relatifs à l'approbation des projets d'exécution des ouvrages du réseau de distribution d'électricité aux services publics et de lignes directes	- Art. 4, 5, 10 et s. du décret n° 2011-1697 du 1er décembre 2011 relatif aux ouvrages des réseaux publics d'électricité et des autres réseaux d'électricité - arrêté technique du 17 mai 2001 modifié
Ιd	Tous les actes relatifs au contrôle de la construction et de l'exploitation, à la police et sécurité de l'exploitation des ouvrages des réseaux publics d'électricité et des lignes directes, au contrôle des champs électromagnétiques	Art. 13 à 29 du décret n° 2011- 1697 du 1er décembre 2011 relatif aux ouvrages des réseaux publics d'électricité et des autres réseaux d'électricité
le	Tous les actes relatifs à l'instruction des servitudes pour voisinage des ouvrages de transport ou de distribution	L. 323-10 du code de l'Énergie

l f	Tous les actes relatifs à l'instruction des études d'impacts sur les projets de productions d'énergie, hors ICPE et projets soumis à autorisation au titre de la loi sur l'eau	
Ιg	Tous les actes relatifs à l'instruction et à la délivrance des certificats ouvrant droit à obligation d'achat	L. 314-1 du code de l'Énergie
J	TECHNIQUES ET ENVIRONNEMENT INDUSTRIELS	
J1	Véhicules :	
J1a	Tous actes relatifs à la réception, à l'homologation et au contrôle des véhicules et des matériels de transport de marchandises dangereuses	
J1b	Toutes délivrances ou retraits des autorisations de mise en circulation de véhicules	
J1c	Tous actes relatifs à l'agrément des centres de contrôle technique des poids lourds et véhicules légers	
J1d	Tous actes relatifs à la surveillance des organismes et personnels chargés du contrôle technique des poids lourds et véhicules légers	
J1e	Les habilitations des agents en matière de réception à titre isolé	
J2	<ul> <li>Équipements sous pression :</li> <li>Tous actes relatifs : <ul> <li>à l'approbation, à la mise en service et au contrôle des équipements sous pression ;</li> <li>à la délégation des opérations de contrôles ;</li> <li>à la reconnaissance des services d'inspection</li> </ul> </li> </ul>	
J3	Canalisations de transport d'hydrocarbures et de produits chimiques : Tous actes relatifs au contrôle technique et administratif des ouvrages	
J4	Mines et carrières, hygiène et sécurité dans ces domaines: autorisations techniques, et tous actes relatifs au contrôle technique et administratif des installations en exploitation, notamment en cas d'urgence ou de péril imminent	
J5	Installations classées, environnement industriel, explosifs et déchets	
J5a	Tous actes relatifs à l'instruction de dossiers (autorisation, enregistrement, modifications) ou d'études (y compris recevabilité des demandes)	
J5b	Tous actes relatifs au contrôle en exploitation des installations classées	
J5c	Tous actes relatifs à l'instruction des UDR et aux contrôles techniques et administratifs des explosifs et de leur utilisation en mines et carrières	
J5d	Tous actes relatifs aux contrôles des substances	

J5e	Tous actes dans le domaine de la pollution industrielle des sols, de l'air et de l'eau	
J5f	Tous actes ou demandes dans le domaine de la sécurité des infrastructures portuaires	
J5g	Tous courriers n'engageant pas l'Administration	
J5h	Les propositions de désignation comme inspecteur des installations classées	
J6	Régie de recette DEAL-SPREI	
J6a	Les titres de recettes	
J6b	Tout acte autre que ceux de compétence de la régisseuse	
K	AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE	<del></del> -
K1	Phase amont : toutes demandes en phase amont	
K2	<b>Phase d'examen</b> : toutes demandes d'avis ou de compléments; toute proposition de prolongation de délai; toute proposition à l'issue de la phase amont	
КЗ	<b>Phase de décision</b> : toute proposition de prolongation de délai ; toute proposition en vue de statuer sur la demande	

<u>Article 2</u>: Les cadres d'astreinte désignés nominativement par une décision du directeur de la DEAL ou de son représentant, bénéficient d'une subdélégation de signature à l'effet de signer les actes énumérés et codés ci-dessous :

B4; B6; B7; B8; Cl-a; Cl-b; Cll-a; Cll-b; Cll-c; F3; F4; J4; J5 d; J5 f; J5 g

Article 3: Les agents de la DEAL désignés ci-après bénéficient d'une subdélégation de signature à l'effet de signer dans la limite de leurs attributions, les actes administratifs énumérés et codés à l'article 1 :

SERVICE	Prénoms/Noms	Fonctions	SUBDÉLÉGATION
	Louis-Olivier ROUSSEL	Directeur Adjoint, coordination littorale et territoriale, chef du pôle aménagement habitat	Tous actes du A, B, C, D, E, F, G, H, I, J à l'exception des actes et décisions visés à l'article 2, 3 et 20 de l'arrêté préfectoral
Direction	Ivan MARTIN	Directeur Adjoint, adjoint au délégué ministériel de zone, chef du pôle risques	Tous actes du A, B, C, D, E, F, G, H, I, J à l'exception des actes et décisions visés à l'article 2, 3 et 20 de l'arrêté préfectoral
DIR	Stéphane GEAUFREAU	Responsable mission communication	AGIa-1 – AGIa-4 - AGIa-7 à AGIa-13 – AGIa-43 - AGIa-44 – G (voir annexe 1)
	Jean François ANELARD	Webmestre, adjoint responsable mission communication	G (voir annexe 1)
	Loïc LAHAYE	Responsable de la mission Pilotage de la qualité des BOP et de la performance	AGIa-1 – AGIa-4 - AGIa-7 à AGIa-13 – AGIa-43 - AGIa-44 – G (voir annexe 1) – G II
Secrétariat général	Gérard THOLOT	Secrétaire Général	AGIa-1 à AGIa-18 – AGIa-30 à AGIa-40 – AGIa-43 – AGIa-44 – AGIa-55 – AGIa-57 – AGIa-58 – AGIa-59 – AGIa-63 – AGIa- 70 - G (voir annexe 1)
SG	Thierry BELLEILI	Adjoint au Secrétaire Général	AGIa-1 à AGIa-18 – AGIa-30 à AGIa-40 – AGIa-43 – AGIa-44 – AGIa-55 – AGIa-57 – AGIa-58 – AGIa-59 – AGIa-63 – AGIa- 70 - G (voir annexe 1)
	Eve OMBREDANE	Responsable Unité Ressources Humaines	AGIa-1 – AGIa-7 - AGIa-30 -AGIa-31 – AGIa-32 - AGIb-4 – G (voir annexe 1)
	Maribella DE SOUSA	Adjointe de la Responsable Unité Ressources Humaines Responsable Cellule Gestion Individualisée du Personnel	AGIa-1 – AGIa-7 – AGIa-30 -AGIa-31 – AGIb-4 – G (voir annexe 1)
	Odile BULIN	Adjointe de la Responsable Cellule Gestion Individualisée du Personnel Responsable pôle gestion de proximité et concours	AGIa-1 – AGIa-7 – AGIa-30 - AGIa-31 - AGIb-4
	Anne-Marie Laure GOPAL	Responsable pôle et correspondante retraite	AGIa-1

	Hervé TILLY	Adjoint de la Responsable Unité Ressources Humaines Responsable Cellule Développement des Compétences	AGIa-1 – AGIa-7 – AGIa-32 - G (voir annexe 1)
	Thierry MORALES	Responsable unité télécommunication	AGIa-1 – AGIa-7 – G (voir annexe 1)
	Katty FABREGUE	Adjointe du chef d'unité téléphonie informatique et logistique	G (voir annexe 1)
	Johny AVIONE	Responsable unité gestion des patrimoines	AGIa-1 – AGIa-7 – G (voir annexe 1)
	Philippe LEBON	Chef de cellule gestion technique du patrimoine	G (voir annexe 1)
	David SINGAINY	Chef de cellule gestion administrative du patrimoine	G (voir annexe 1)
	Max INSULAIRE	Assistant à la maîtrise douvrage, chargé de la maintenance des bâtiments	G (voir annexe 1)
	Maryline CAILLEUX	Cheffe de service	AGIa-1 – AGIa-4 - AGIa-7 à AGIa-13 – AGIa-43 - AGIa-44 – B7- D13 e) – D14 – E1– E2 – E3 - G (voir annexe 1)
	Estelle ROUQUET	Adjoint cheffe de service	AGla-1 – AGla-4 - AGla-7 à AGla-13 AGla-43 - AGla-44 – B7- D13 e) – D14 – E1– E2 – E3 - G (voir annexe 1)
	Sophie LE GARREC	Responsable unité qualité construction	AGIa-1 – AGIa-7 – G (voir annexe 1)
Service Aménagement	Francis EHRHART	Responsable unité Littoral, paysages et sites	AGIa-1 – AGIa-7 - G (voir annexe 1)
Construction Durable	Fabien OMEZ	Responsable Unité Instruction de Projets	AGIa-1 – AGIa-7 - G (voir annexe 1)
(SACoD)	Catherine CONSTANS	Responsable unité droit des sols	AGIa-1 – AGIa-7
	Cécile REILHES	Responsable unité planification	AGIa-1 – AGIa-7
	Guenhaël LE GLOANIC	Responsable unité Constructions publiques	AGIa-1 – AGIa-7
	Michèle ANDRIANARISON	Référent Qualité architecturale et urbaine	AGIa-1 – AGIa-7
Service habitat et logement social	Christian PRETOT	Chef de service	AGIa-1 – AGIa-4 - AGIa-7 à AGIa-13 – AGIa-43 - AGIa-44 - D – G (voir annexe 1)
	Audrey BESNARD	Adjointe au chef de service	AGIa-1 – AGIa-4 - AGIa-7 à AGIa-13 – AGIa-43 – AGIa-44 - D – G (voir annexe 1) 1)

	Stéphanie JALABERT	Responsable unité politique et planification habitat	AGIa-1 – AGIa-7 – D9 - G (voir annexe 1)
	Arnaud PETON	Responsable unité programmation et financement logement	AGIa-1 - AGIa-7 - D4 - D5 - D11
SHLS	Marie- Aurore ADROVER- MALNOURY	Responsable d'unité Programmation et financement aménagement	AGIa-1 – AGIa-7 – D6.1 – D6.2 – D7 – D8
	Karine LOMBARD	Responsable unité ANRU	AGla-1 – AGla-7
	Frédéric NOE	Responsable unité habitat privé	AGIa-1 - AGIa-7 - D4 - D5 - D11
	Corinne MARTEL	Responsable unité habitat nord	AGIa-1 – AGIa-7 - D4 – D6.1 – D8.1 – D10 – D11
	Michel HOAREAU	Chef antenne Est	AGIa-1 — AGIa-4 - AGIa-7 à AGIa-13 — AGIa-43 - AGIa-44 - B7 — B8 (à l'exclusion des AOT soumises à loi sur l'eau) — D1 — D4 — D6.1 — D8.1 — D10 — D11 — Ia — G (voir annexe 1)
Antenne Est	Gisèle COTAYA	Adjointe au chef d'antenne Est	AGIa-1 – AGIa-4 - AGIa-7 à AGIa-13 – AGIa-43 - AGIa-44 - B7 – B8 (à l'exclusion des AOT soumises à loi sur l'eau) – D1 – D4 – D6.1 – D8.1 – D10 – D11 – Ia - G (voir annexe 1)
	Joël CADUDAL	Chef antenne Ouest	AGIa-1 – AGIa-4 - AGIa-7 à AGIa-13 – AGIa-43 - AGIa-44 - B7 – B8 (à l'exclusion des AOT soumises à loi sur l'eau) – D1 – D4 – D6.1 – D8.1 – D10 – D11 – I a - G (voir annexe 1)
Antenne Ouest	François BOULEVART	Adjoint au chef d'antenne Ouest	AGIa-1 — AGIa-4 - AGIa-7 à AGIa-13 — AGIa-43 - AGIa-44 - B7 — B8 (à l'exclusion des AOT soumises à loi sur l'eau) — D1 — D4 — D6.1 — D8.1 — D10 — D11 — Ia - G (voir annexe 1)
	Vital BONNARDIN CADET	Contrôleur contentieux pénal de l'urbanisme	G (voir annexe 1)
	Thierry PAYET	Responsable du pôle appui territorial	G (voir annexe 1)
	Olivier URIEN	Chef antenne Sud	AGIa-1 — AGIa-4 - AGIa-7 à AGIa-13 — AGIa-43 - AGIa-44 - B7 — B8 (à l'exclusion des AOT soumises à loi sur l'eau) — D1 — D4 — D6.1 — D8.1 — D10 — D11 — Ia - G (voir annexe 1)
Antenne Sud	Philippe DI BERNARDO	Adjoint au chef d'antenne Sud	AGla-1 – AGla-4 - AGla-7 à AGla-13 – AGla-43 - AGla-44 - B7 – B8 (à l'exclusion des AOT soumises à loi sur l'eau) – D1 – D4 – D6.1 – D8.1 – D10 – D11 – la - G (voir annexe 1)
	Alain PICARD	Chargé de mission à l'aménagement	G (voir annexe 1)

	Franck LUSTENBERGER	Chef de service	AGIa-1 – AGIa-4 - AGIa-7 à AGIa-13 – AGIa-43 - AGIa-44 – CI – CII – CIII - G (voir annexe 1)		
	Céline GUERVILLE	Adjointe et responsable Mission sécurité défense, circulation routière	AGIa-1 – AGIa-4 - AGIa-7 à AGIa-13 – AGIa-43 - AGIa-44 – CI – CII – CIII - G (voir annexe 1)		
Service	Cyril CASSAI	Chef de l'unité accompagnement territorial pour la prévention des inondations et des mouvements de terrain	AGI a1 – AGI a7		
prévention des risques naturels	Isabelle ROCHET	Cheffe d'unité Veille hydrologique	AGIa-1 – AGIa-7 - G (voir annexe 1)		
et routiers SPRINR	Pierre FONTANIER	Chef Unité transports routiers	AGIa-1 – AGIa-7 – CI - CII - G (voir annexe 1)		
	Marie CHAPUIS	Adjointe au chef de l'unité transports routiers	AGIa-1 – AGIa-7 – CII d - G (voir annexe 1)		
	Hervé DELAIRE	Chef Cellule éducation routière	AGIa-1 – AGIa-7 – CIII - G (voir annexe 1)		
	Michel THOUAN	Adjoint au chef de cellule éducation routière	AGIa-1 – AGIa-7 – CIII - G (voir annexe 1)		
	Gilbert RICQUEBOURG	Chef Unité sécurité routière	AGIa-1 – AGIa-7 – AIII 1 – G (voir annexe 1)		
	Nicolas ROUYER	Chef de service	AGIa-1 — AGIa-4 - AGIa-7 à AGIa-13 — AGIa-43 - AGIa-44 — B7 — B8 — F — G (voir annexe 1) - K1 — K2 - K3		
	Jean-Yves PESEUX	Adjoint au chef de service	AGla-1 – AGla-4 - AGla-7 à AGla-13 – AGla-43 - AGla-44 – B7 – B8 – F – G (voir annexe 1) K1 – K2 - K3		
	Grégoire DE SAINT ROMAIN	Chef unité Politique de l'eau et des milieux aquatiques	AGIa-1 – AGIa-7 – F4 – B7 – B8 - G (voir annexe 1)		
	Laurence PROVOT	Cheffe unité Biodiversité	AGIa-1 – AGIa-7 – F2 – F3 G (voir annexe 1)		
Service Eau et biodiversité	Isabelle BRACCO	Adjointe à la Cheffe d'unité Biodiversité	AGIa-1 – AGIa-7 – F2 – F3 G (voir annexe 1)		
SEB	Denys LEPETIT	Chef unité police de l'environnement et instruction	AGIa-1 – AGIa-7 – B7 – B8 – F1 – K1 – K2 - K3		
	Pascal TALEC	Coordinateur du service sur l'environnement marin et le littoral	AGIa-1 - AGIa-7 - F5		
	Juliette RODICQ	Chargée du secteur de Saint-Denis et de la démarche qualité en police de l'eau	AGIa-1 - AGIa-7 - F5		

	Pierre TIBERGHIEN	Chargé des secteurs Nord et Est	AGIa-1 – AGIa-7 - F5
	Bruno GODEFROY	Chargé de secteur Ouest	AGla-1 - AGla-7 - F5
Service	Jérôme DULAU	Chef de service	AGIa-1 – AGIa-4 - AGIa-7 à AGIa-13 – AGIa-43 - AGIa-44 – I – G (voir annexe 1)
connaissance évaluation et	Alain BESNARD	Adjoint au chef de service	AGIa-1 – AGIa-4 - AGIa-7 à AGIa-13 – AGIa-43 - AGIa-44 – I – G (voir annexe 1)
transition écologique	Samuel LASLANDES	Chargé de mission énergie	I – G (voir annexe 1)
SCETE	Annie JOFFROY	Cheffe de l'unité connaissance documentation méthodes	AGla-1 – AGla-7
	Daniel AH SON	Chef de l'unité évaluation et statistiques	AGIa-1 – AGIa-7
	Jean-François NEDELEC	Chef de l'unité système d'information géographique	AGIa-1 – AGIa-7
Service prévention des	Michel MASSON	Chef de service	AGIa-1 – AGIa-4 - AGIa-7 à AGIa-13 – AGIa-43 - AGIa-44 – J - G (voir annexe 1) – K (si service coordonnateur ICPE)
risques et environnement industriels SPREI	Nicolas DENNI	Adjoint au chef de service Chef unité eau, sol et sous-sol	AGIa-1 – AGIa-4 - AGIa-7 à AGIa-13 – AGIa-43 - AGIa-44 – J (sauf : J1 et J5h) – G (voir annexe 1) – K (si service coordonnateur ICPE)
	Anne LANGANNÉ	Chef unité sécurité et risques accidentels	AGIa-1 – AGIa-7 - J1 (sauf J1e) - J2 - J3 - J5 (sauf : recevabilité et propositions de sanctions hors mise en demeure ; et J5h) – K (si service coordonnateur ICPE, et sauf proposition)
	Marine BATTISTINI	Chef unité déchets, air, santé	AGIa-1 – AGIa-7 - J5 (sauf : recevabilité et propositions de sanctions hors mise en demeure ; J5c ; J5d ; J5f) – K (si service coordonnateur ICPE, et sauf proposition)
	Jacques BARBIER	Chef bureau administratif	AGIa-1 – AGIa-7 – J6 – G (voir annexe 1)
	Thibaud GONZALEZ		
	Jérôme MOREL		
	Mohamed ENNAJI	Inspecteur installations	J5g
	Laure SIMON	classées	
	Mickaël NATAF		
	Stéphane ROCHE		
!	Laurent DURAFOUR		
	Alain GRIFFON	Inspecteurs contrôles	J1a à J1d (sauf délivrance des agréments
	Patrice VALADE	techniques et installations classées	et propositions de sanctions), J5g

Article 4: Délégation de signature est donnée aux agents désignés dans le tableau en annexe n° 1 à l'effet de signer tous les actes et pièces relatifs à la passation et l'exécution des marchés visés à l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et codés à l'article 1 dans la limite des enveloppes budgétaires qui leur sont allouées.

<u>Article 5</u>: La subdélégation est exercée dans les strictes limites des missions de la DEAL, de la délégation préfectorale de signature et des attributions individuelles des agents identifiés aux articles 2, 3 et 4.

Des notes internes de service peuvent préciser les modalités d'exercice de ces subdélégations.

La présente décision est indépendante des pouvoirs de signature spécifiques dont bénéficient certains agents désignés par ailleurs dans certaines fonctions et habilités à cet effet (inspecteur des installations classées, inspecteur du travail...).

Article 6: La décision n° 2018/01/31/DIR 104 est abrogée.

<u>Article 7</u>: Messieurs les directeurs adjoints et Monsieur le Secrétaire Général de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement sont chargés de l'application de la présente qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'État.

Saint-Denis, le 1er mars 2018

Le Directeur de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,

Le Directeur de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement

Jean-Michel MAURIN

Tours BOP   Tourns actions   DIRECTION   MARTIN Ivan   M	ВОР	Action	Service	Nom et Prénom	GI A (carte d'achat) plafond mensuel TTC	GI B (tout acte d'achat) plafond HT (hors subvention)	GI C (Subventions)	GI D (service fait
AMERIN Value   Section				ROUSSEL Louis-Olivier		Seuils fixés par	l'arrêté préfectoral	х
O1   SACOD   CAILLEUX Maryline   S0 000   \$0 000   X   X   X   X   X   X   X   X	Tous BOP	Toutes actions	DIRECTION	MARTIN Ivan				х
113				LAHAYE Loïc		50 000	50 000	Х
113				CAILLEUX Maryline		50 000	50 000	х
113   Paysage, eau et biodiversité   07		01	SACoD	· ·	-	50 000	50 000	Х
113				EHRHART Francis		5 000		х
Paysage, eau et biodiversité				ROUYER Nicolas		50 000	50 000	х
PROVOT Laurence			CED	PESEUX Jean-Yves		50 000	50 000	х
SPREI   SPRE	raysage, eat et blouiversite	07	SEB	PROVOT Laurence		5 000		х
DENNI Nicolas   SO 000		U/		BRACCO Isabelle		5 000		X
DENNI Nicolas			CDDEI	MASSON Michel		50 000	50 000	×
Conditions de vie Outre-Mer			SERCI	DENNI Nicolas		50 000	50 000	х
Conditions de viet Outre-Ner   BESNARD Audrey   50 000   50 000   x		n1	chi c	PRETOT Christian		50 000	50 000	х
135	Conditions de vie Outre-Mer	01	SILO	,		50 000	50 000	х
135				PRETOT Christian		50 000	50 000	х
135		01 - 03 - 07	SHLS	BESNARD Audrey		50 000	50 000	Х
Dulay 3-frime   South   Sout		;		JALABERT Stéphanie		5 000		х
Amélioration de l'habitat   O4 - 07   ESCETE   ESCOD				CAILLEUX Maryline		50 000	50 000	х
SCETE   SCET	•		SACoD	ROUQUET Estelle		50 000	50 000	х
SCETE   BESNARD Alain   50 000   50 000   x		04 - 07		LE GARREC Sophie		5 000		x
SESNARD Alain   50 000   50 000   x			CCCTC	DULAU Jérôme		50 000	50 000	х
Expertise, information géographique et météorologie   10-04, 10-05, 10-01   SCETE   BESNARD Alain   50 000   50 000   x			SCEIE	BESNARD Alain		50 000	50 000	x
Accord   Securité et circulation routières   Securité et circulation				DULAU Jérôme		50 000	50 000	х
DS-02 et 06   SPREI   DS-02 et 06   SPREI   DENNI Nicolas   S0 000   S0 000   X		10-04, 10-05, 10-01	SCETE	BESNARD Alain		50 000	50 000	x
DENNI Nicolas   50 000   50 000   x	, <u> </u>			MASSON Michel		50 000	50 000	x
181   01   SPRIDED   SPR		05-02 et 06	SPREI	DENNI Nicolas		50 000	50 000	x
LASLANDES Samuel   5 000				DULAU Jérôme		50 000		х
181   Prévention des risques   01   SPREI     MASSON Michel   50 000   50 000   x		01-03 et 05-01	SCETE	BESNARD Afain		50 000		х
181				LASLANDES Samuel		5 000		х
Prévention des risques   BARBIER Jacques   5 000   x   x				MASSON Michel		50 000	50 000	х
Prévention des risques   BARBIER Jacques   5 000	181	01	SPREI	DENNI Nicolas		50 000	50 000	X
10   SPRINR   GUERVILLE Céline   50 000   50 000   x				BARBIER Jacques	-	5 000		х
ROCHET Isabelle   5 000				LUSTENBERGER Franck		50 000	50 000	х
O1 sous-action 01   SACoD   SACoD   ROUQUET Estelle   50 000   50 000   X		10	SPRINR	GUERVILLE Céline		50 000	50 000	х
O1 sous-action 01				ROCHET Isabelle		5 000		Х
OMEZ Fabien 5 000 x  OMEZ Fabien 5 000 x  LUSTENBERGER Franck 50 000 50 000 x  GUERVILLE Céline 50 000 50 000 x  FONTANIER Pierre 5 000 x  CHAPUIS Marie 50 000 50 000 x  CHAPUIS Marie 50 000 50 000 x  CAILLEUX Maryline 50 000 50 000 x  ROUQUET Estelle 50 000 50 000 x  LUSTENBERGER Franck 50 000 50 000 x  CAILLEUX Maryline 50 000 50 000 x  COUQUET Estelle 50 000 x  COUQUET ESTELLE 50 000 x  COU				CAILLEUX Maryline		50 000	50 000	X
OBJ 50   SPRINR   SPRINR   CUSTENBERGER Franck   50 000		01 sous-action 01	SACoD	ROUQUET Estelle		50 000	50 000	х
OBI 50   SPRINE   GUERVILLE Céline   50 000   50 000   X				OMEZ Fabien		5 000		х
203   Infrastructures et services de transport				LUSTENBERGER Franck		50 000	50 000	X
FONTANIER Pierre		00150	CDOIND	GUERVILLE Céline		50 000	50 000	X
CHAPUIS Marie   5 000   5 00	Infrastructures et services de		SEKINK	FONTANIER Pierre		5 000		X
OBI 01 - 44 et 46  OBI 01 - 44 et 46  OBI 01 - 44 et 46  SACOD  CAILLEUX Maryline  ROUQUET Estelle  50 000  50 000  COURTINE Securité et circulation routières  CAILLEUX Maryline  50 000  50 000  COURTINE Securité et circulation routières  CAILLEUX Maryline  50 000  50 000  COURTINE SECURITE SECURITE  CAILLEUX Maryline  50 000  50 000  COURTINE SECURITE SECURITE  CAILLEUX Maryline  50 000  50 000  COURTINE SECURITE  CAILLEUX Maryline  50 000  COURTINE SECURITE  COURTINE SECURITE  CAILLEUX Maryline  50 000  COURTINE SECURITE  COURTINE SECURITE  COURTINE SECURITE  COURTINE SECURITE  CAILLEUX Maryline  50 000  COURTINE SECURITE  COURTINE SECURITE  COURTINE SECURITE  COURTINE SECURITE  CAILLEUX Maryline  50 000  COURTINE SECURITE  COURTINE SECU				CHAPUIS Marie		5 000		х
ROUQUET Estelle			SVCoD	CAILLEUX Maryline		50 000	50 000	х
Toutes actions  GUERVILLE Céline  50 000  50 000  RICQUEBOURG Gilbert  5 000  5			34000	ROUQUET Estelle		50 000	50 000	X
207 SPRINR GUERVILLE Céline 50 000 50 000 SO		Toutes setions		LUSTENBERGER Franck		50 000	50 000	х
Sécurité et circulation routières 02 SPRINR RICQUEBOURG Glibert 5 600 9		loutes actions		GUERVILLE Céline		50 000	50 000	X
DEL AIRE Henré 5 000		02	⊦	RICQUEBOURG Gilbert		5 000		х
03 DELAKE HEIVE 5000 7		no		DELAIRE Hervé		5 000		X

ВОР	Action	Service	Nom et Prénom	GI A (carte d'achat) plafond mensuel TTC	GI B (tout acte d'achat) plafond HT (hors subvention)	GI C (Subventions)	GI D (service fait)
			THOLOT Gérard		50 000	50 000	X
			BELLEILI Thierry	Europe menerals	50 000	50 000	X
			OMBREDANE Eve		5 000		X
			DE SOUSA Maribella		5 000		x
1.000			TILLY Hervé		5 000		X
A 100 May 1		SG	AVIONE Johny	1 000	5 000		X
4			LEBON Philippe	1 000	5 000		x
500,000			SINGAINY David		5 000		X
. Maj 12			INSULAIRE Max		5 000		X
	Toutes actions (sauf action 1)		MORALES Thierry	500	5 000		x
217			FABREGUE Katty	500			
Conduite des politiques de		DIRECTION	GEAUFREAU Stéphane	1 000	5 000		X
l'écologie, du développementet			ANELARD Jean-François	116	5 000		x
de la mobilité durables		ANTENNE OUEST	CADUDAL Joël		5 000		x
-0170			BOULEVART François	FIRE	5 000		х
1 1000			BONNARDIN CADET Vital	500			
			PAYET Thierry	500			
			URIEN Olivier		5 000		х
160000	Action 6	ANTENNE SUD	DI BERNARDO Philippe	500	5 000	2 2 6 6	X
00.00		300	PICARD Alain	500		a rate of	Х
		ANTENNE	HOAREAU Michel	500	5 000		Х
E (0.00)		EST	COTAYA Gisèle	Will your man	5 000		Х
30(63)		SCETE	DULAU Jérôme	38	50 000		Х
			BESNARD Alain	. Wi	50 000		х

Saint-Denis le, 1er mars 2018

Le Directeur de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,